



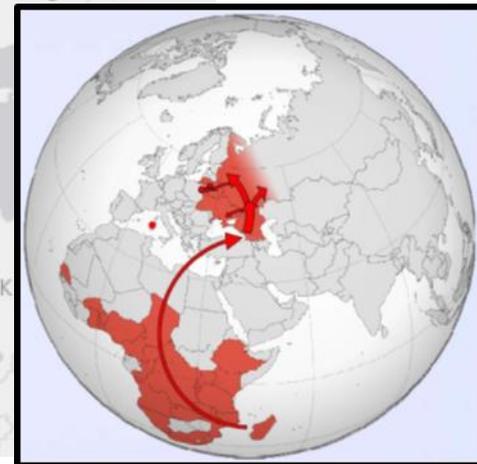
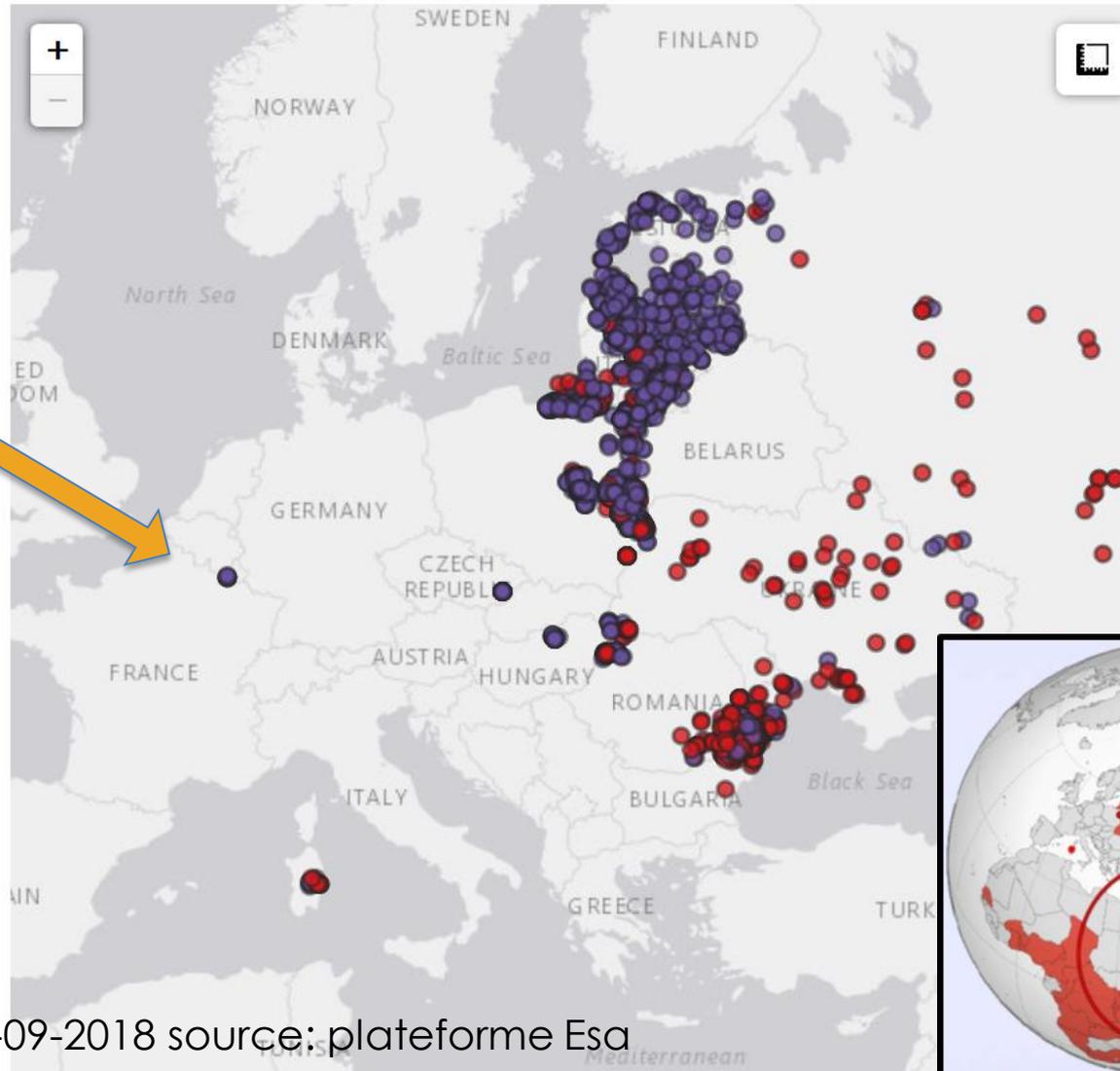
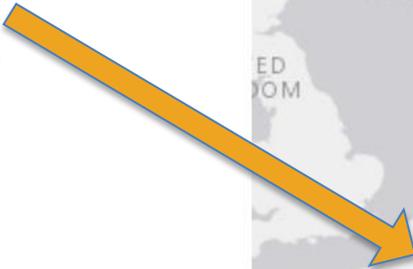
Le point sur la peste porcine africaine

3 octobre 2018

Commission grand gibier

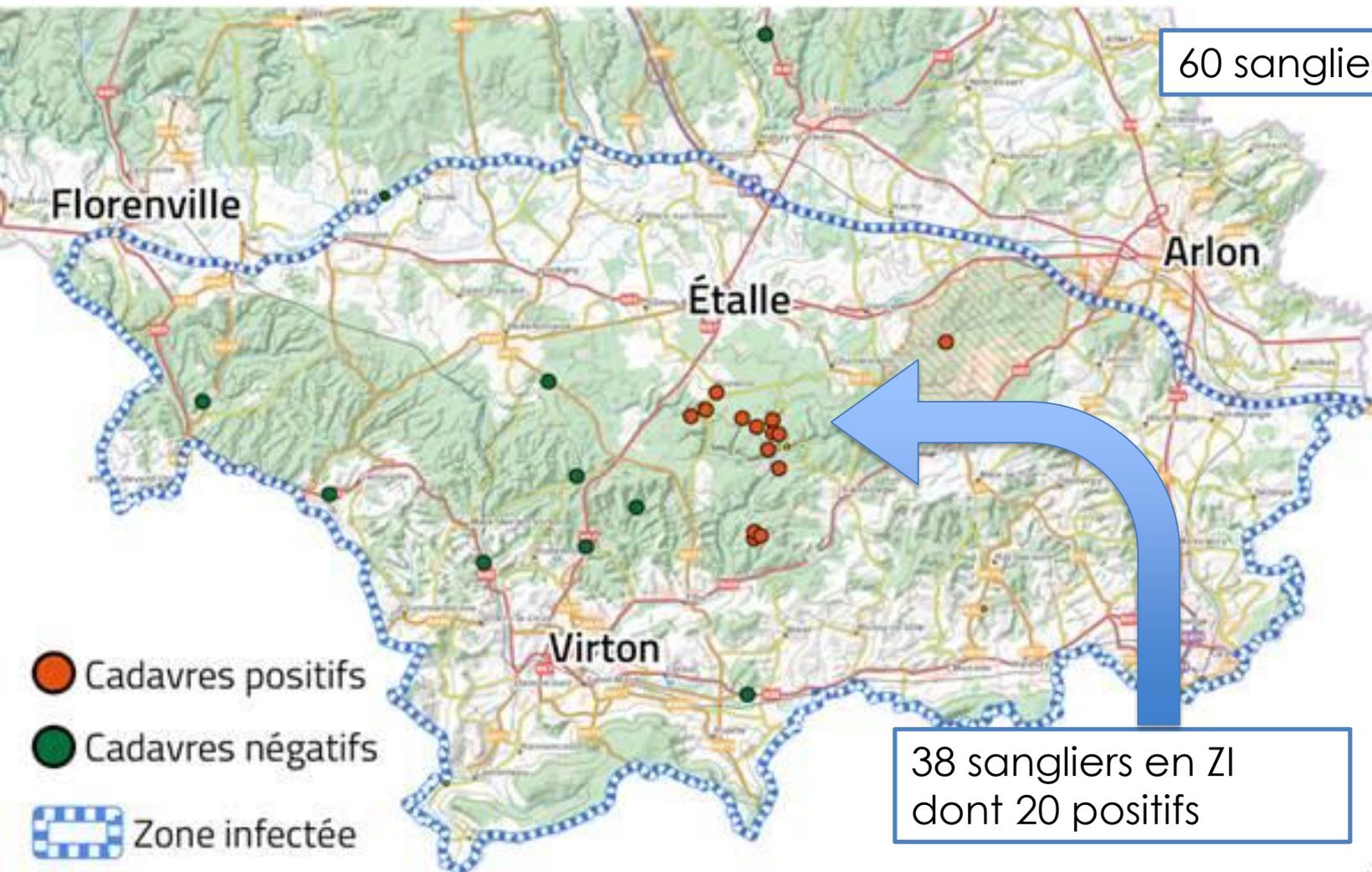
Etat des lieux en Europe

Le 13/09/2018 :
découverte de
sangliers infectés
sur la commune
d'Etalle
(Belgique)



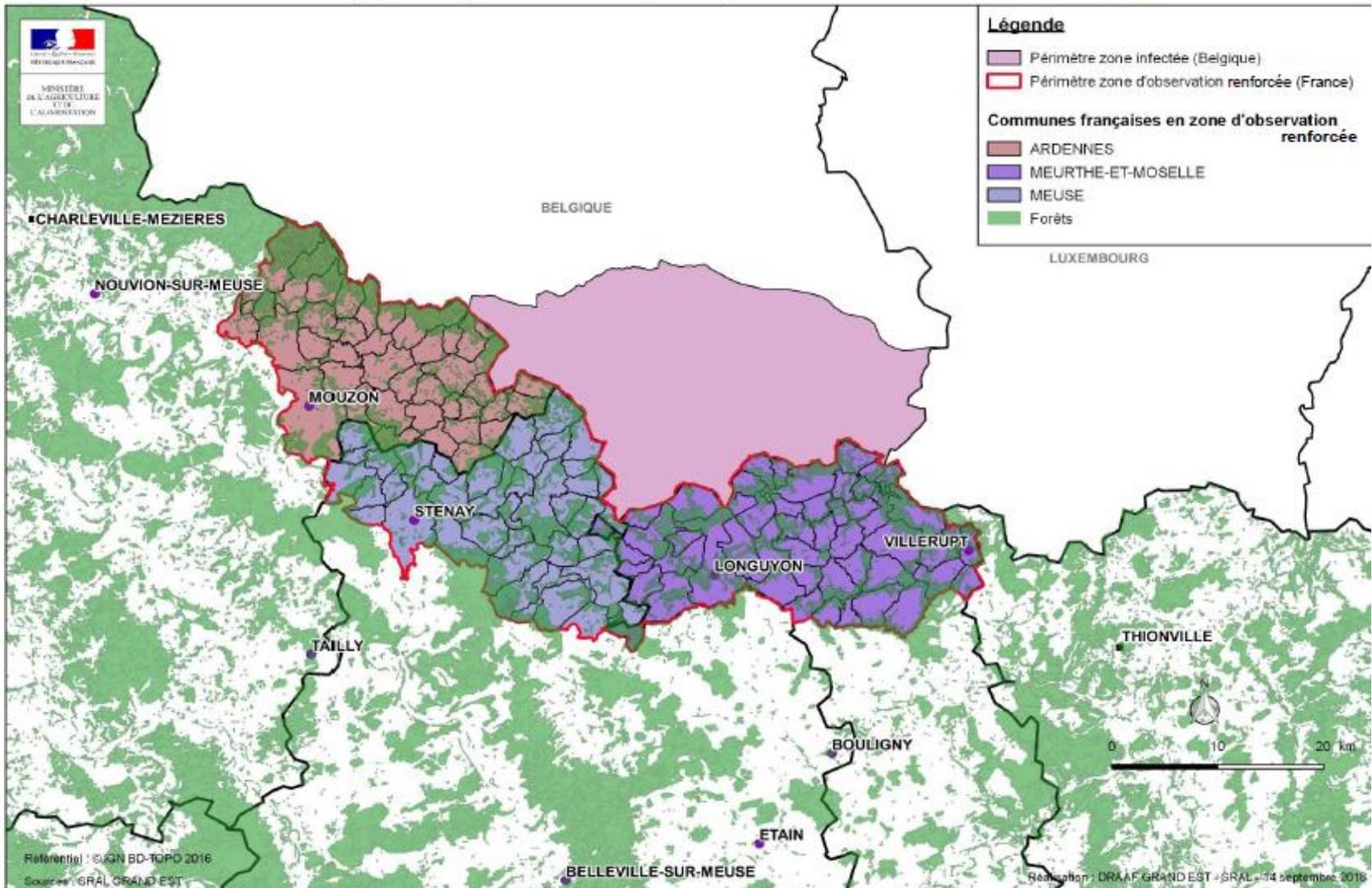
22-09-2018 source: plateforme Esa

Carte belge au 28/09/2018



Zonage français

PPA - Carte transfrontalière Belgique / départements français 54, 55 et 08 : zone d'observation renforcée



Mesures de surveillance et de prévention

	Zone d'observation renforcée	Zone d'observation
Localisation précisée par AP	Communes dans un rayon de 15 à 20 km le long de la frontière belge du 08, 55, 54	Totalité du territoire du 08, 55, 54, 57
Mesures chasse précisée par AP	Interdiction chasse sanglier et ongulés sauvages ainsi que toute chasse en forêt.	Pratique habituelle
Mesures d'observation	Mise en place de patrouilles de chasseurs formés sur ces communes, prospection régulière pour recherche de cadavre et vérifier l'absence de virus de la PPA	
Mesures de surveillance	Sagir renforcé : tous les cadavres de sanglier sont collectés et analysés pour la PPA	Sagir renforcé 2b : renfort d'observateurs (pêcheurs, forestiers, APN), renfort de collecte (sangliers bord de route à collecter si signaux anormaux sur la zone), collecte de prélèvements sur le terrain si cadavre pas transportable
Mesure de prévention	Eviter d'aller chasser en Belgique d'accueillir des chasseurs belges Interdire tout transport/lâcher de sangliers Ne pas s'approcher d'un élevage de porcs ou de sangliers pendant 48 h après avoir été dans les forêts de la zone d'observation Maintenir l'agrainage tel que pratiqué habituellement après discussion avec la DDPP	

PPA : mesures de lutte envisagées



- Côté Belge
 - Mise en place d'une clôture électrique autour de la zone infectée
 - Dépeuplement dans la zone infectée
 - ... après évaluation de la situation sanitaire dans la zone (en cours)
- Côté Français
 - Réflexions sur la mise en place d'une clôture
 - Diminution de la densité de sangliers en périphérie de la zone clôturée
 - Sur tout le territoire: augmentation des prélèvements pour diminuer la densité de sangliers

Travaux en cours des experts de l'Anses et des experts Européens





Informations vérifiées sur les cas positifs sur le site :
<https://www.plateforme-esa.fr/>



Merci pour votre attention !!

